AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



Relative au projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et Auvergne-Rhône-Alpes d'Egalité des Territoires et au projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

En exécution de l'arrêté du Président du Conseil régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes n°2019/06/00376 en date du 1" juillet 2019, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et sur le projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Du lundi 2 septembre 2019 au vendredi 4 octobre 2019

Le SRADDET fixe les objectifs et les règles prévus par la loi NOTRe, dans 11 domaines, à l'horizon 2030 : lutte contre le changement climatique : gestion économe de l'espace ; implantation de différentes infrastructures d'intérêt régional ; planification régionale de l'intermodalité ; planification régionale des infrastructures de transports ; équilibre des territoires ; prévention et gestion des déchets ; désenciavement des territoires ruraux ; protection et restauration de la biodiversité ; habitat : maîtirise et valorisation de l'énergie. A cela s'ajoutent deux thématiques complémentaires souhaitées par la Région : le foncier agricole et les infrastructures numériques.
Le SRADDET constitue un outil règlementaire structurant pour les acteurs publics et privés du termitoire et s'impose, notamment, aux Chartes de PNR, SCoT, PLU() et PDU.

Le SRAUDET consulte un dus regiementaire structurant pour les acteurs puncions et prives du termotre et simpose, notamment, aux chartes de PNR, SCoT, PLU() et PUU.

Le projet arrêt de PRPGO élaboré par la Région comprend quant à lui : un état des lieux de la prévention et de la gestion des déchets selon leur origine, leur nature, leur composition et les modalités de transport ; une prospective à termes de 6 et 12 ans de l'évolution tendancielle des quantités de déchets à traiter ; des objectifs en matière de prévention, de recyclage et de valorisation de déchets, déclinant les objectifs nationaux de manière adaptée aux particularités territoriales, ainsi que les priorités à retenir pour atteindre ces objectifs in une planification de la prévention et de la gestion des déchets à termes de 6 et 12 ans, comportant notamment la mention des installations qu'il apparaît nécessaire de créer ou d'adapter afin d'atteindre les objectifs précédents et dans la limite des caspacités annuelles d'élimination de déchets non dangereux non inertes fixée par le plan ; un plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire, Le PRPGD est opposable aux décisions prises par les personnes morales de droit public et leurs concessionnaires dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. L'Hôtel de Région (1 esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2) est désigné comme étant le siège de l'enquête, lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée.

Le dossier d'enquête publique, établi conformément aux dispositions de l'article R-123-8 du Code de l'Environnement, comprend notamment un rapport sur les incidences environnementales, ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale et les avis formulés (et requé dans les délais imparils) par publiques associées / institutions consultées dans le cadre de la consultation administrative prévue à l'article L 4251-6 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article L541-14 du code de l'environnement. Ce dossier d'enquête sera consultable dans les sileux et aux horaires précisés ci-dessous et sur le site https://www.registre-numerique.fr/sraddet-aura

Par ailleurs, au moins un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public afin qu'il puisse consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations et propositions, aux lieux, dates et heures suivants :

VILLE	LIEU DE PERMANENCE	ADRESSE	JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC		PERMANENCE DES COMMISSAIRES ENQUÉTEURS
BOURG EN BRESSE	Préfecture	45, avenue Alsace-Lorraine 01000 Bourg-en-Bresse	Du lundi au vendredi de 8h30 – 12h30		Lundi 02/09/2019 de 9h30 à 12h30 Mercredi 18/09/2019 de 9h30 à 12h30 Vendredi 04/10/2019 de 9h30 à 12h30
GEX	Sous-Préfecture	26 Rue Charles Harent 01170 Gex	Du lundi au vendredi de 08h45 – 11h45		Jeudi 12/09/2019 de 8h45 à 11h45 Mardi 01/10/2019 de 8h45 à 11h45
MONTLUCON	Sous-Préfecture	8 Rue de la Comédie 03100 Montluçon	Du lundi au vendredi de 8h30 – 12h30		Mercredi 11/09/2019 de 9h à 12h Mardi 01/10/2019 de 9h à 12h
MOULINS	Antenne Région	65 boulevard Ledru Rollin 03000 Moulins	Du lundi au vendredi de 13h30 17h00		Lundi 02/09/2019 de 9h à 12h Jeudi 19/09/2019 de 14h30 à 17h30
VICHY	Sous-Préfecture	17 Rue Alquie 03200 Vichy	Du lundi au vendredi de 8h30 – 12h30		Lundi 09/09/2019 de 9h à 12h Mardi 24/09/2019 de 9h à 12h
ANNONAY	Hôtel de ville	2 rue de l'Hôtel de Ville 07100 Annonav	Du lundi au vendredi de 8h00 – 12h00 et de 13h30 – 17h15		Mercredi 04/09/2019 de 14h à 17h Lundi 23/09/2019 de 9h à 12h
AUBENAS	Hôtel de ville	4 Place de l'Hôtel de ville 07200 Aubenas	Du lundi au vendredi de 8h00 12h00 et 13h30 17h30		Lundi 02/09/2019 de 9h à 12h Mardi 17/09/2019 de 14h30 à 17h30
AURILLAC	Antenne Région	28 rue Gambetta. 15000 Aurillac	Du lundi au vendredi de 13h30 – 17h00		Lundi 09/09/2019 de 14h à 17h Lundi 23/09/2019 de 14h à 17h
SAINT-FLOUR	Sous-Préfecture	35 Rue Sarel 15100 Saint-Flaur	Du lundî au vendredî de 8h30 – 12h00		Mercredi 11/09/2019 de 9h à 12h Mercredi 25/09/2019 de 9h à 12h
VALENCE	Hâtel de ville	1 place de la Liberté 26000 Valence	Du lundi au vendredi 8h00 – 18h00	Le samedi 8h30 12h00	Mardi 10/09/2019 de 15h à 18h Samedi 21/09/2019 de 9h à 12h Mercredi 02/10/2019 de 15h à 18h
MONTELIMAR	Hôtel de ville	Place Emile Loubet 26200 Montélimar	Du lundi au jeudi 8h00 – 12h00 14h00 – 18h00	Le vendredi 8h00 12h00 14h00 17h00	Mercredi 04/09/2019 de 15h à 18h Mercredi 18/09/2019 de 15h à 18h
GRENOBLE	Antenne Région	"Le Palladium" 5 rue Eugène Faure 38000 Grenoble	Du lundi au vendredi de 13h30 – 17h00		Mardi 03/09/2019 de 14h à 17h Mercredl 18/09/2019 de 13h à 16h Vendredi 04/10/2019 de 13h30 à 16h30
.A TOUR-DU-PIN	Saus-Préfecture	19 Bis Rue Joseph Savoyat 38110 La Tour-du-Pin	Du lundi au vendredi de 8h30 → 11h30		Jeudi 05/09/2019 de 8h30 à 11h30 Mercredi 02/10/2019 de 8h30 à 11h30
E BOURG D'OISANS	Hôtel de ville	1 Rue Humbert 38520 Le Bourg-d'Oisans	Du lundi au vendredi 9h00 12h00 14h00 17h00	Le samedi 9h00 – 12h00	Jeudi 12/09/2019 de 14h à 17h Samedi 28/09/2019 de 9h à 12h
SAINT-ETIENNE	Antenne Région	18 rue Etienne Mimard 42000 Saint-Etienne	Du lundi au vendredi de 13h30 – 17h00		Lundi 09/09/2019 de 14h à 17h Mardi 17/09/2019 de 14h à 17h Mercredi 02/10/2019 de 14h à 17h
ROANNE	Sous-Préfecture	Rue Joseph Dechelette 42300 Roanne	Du lundi au vendredi de 9h00 – 12h00		Lundi 16/09/2019 de 9h à 12h Vendredi 04/10/2019 de 9h à 12h
LE PUY EN VELAY	Antenne Région	5 rue Chaussade 43000 Le Puy-en-Velay	Du lundi au vendredi de 14h00 17h00		Vendredi 06/09/2019 de 14h30 à 17h30 Mercredi 24/09/2019 de 14h30 à 17h30
BRIOUDE	Sous-Préfecture	4 Rue du Quatorze Juillet 43100 Brioude	Du lundi au vendredi de 8h15 – 12h15		Mardi 10/09/2019 de 9h à 12h Jeudi 26/09/2019 de 9h à 12h
CLERMONT-FERRAND	Hôtel de Région	59 boulevard Léon Jouhaux 63000 Clermont-Ferrand	Du lundî au vendredî de 8h00 17h30		Jeudi 12/09/2019 de 9h à 12h Jeudi 19/09/2019 de 9h à 12h Vendredi 27/09/2019 de 9h à 12h
SSOIRE	Sous-Préfecture	1 Boulevard de la Sous-Préfecture 63500 Issoire	Du lundi au vendredi de 8h30 — 12h15		Vendredi 13/09/2019 de 9h à 12h Vendredi 20/09/2019 de 9h à 12h
AMBERT	Sous-Préfecture	20 Boulevard Sully 63600 Ambert	Du lundi au vendredi de 8h30 -12h30		Jeudi 19/09/2019 de 9h à 12h Jeudi 26/09/2019 de 9h à 12h
LYON	Hôtel de Région	1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon	Du lundi au vendredi de 8h00 – 17h15		Mecredi 04/09/2019 de 13h à 16h Vendredi 13/09/2019 de 11h à 14h Jeudi 19/09/2019 de 14h à 17h Lundi 23/09/2019 de 12h à 15h Vendredi 04/10/2019 de 9h à 12h
TARARE	Hôtel de ville	2 Place de l'Hôtel de ville 69170 Tarare	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h00 14h00 – 17h00	Le samedi 8h30 12h00	Mardi 10/09/2019 de 14h à 17h Samedi 28/09/2019 de 8h30 à 11h30
CHAMBERY	Préfecture	Place Caffe 73018 Chambéry	Ou lundi au vendredi de 8h30 – 12h30		Vendredi 06/09/2019 de 9h30 à 12h30 Mardi 01/10/2019 de 9h30 à 12h30
SAINT-JEAN DE MAURIENNE	Sous-Préfecture	Rue de la-Sous-Préfecture 73300 Saint-Jean-de-Maurienne	Le mercredi et le vendredi de 8h30 – 12h00		Mercredi 11/09/2019 de 8h30 à 11h30 Vendredi 27/09/2019 de 9h à 12h
ALBERTVILLE	Hātel de Ville	12 Cours de l'Hôtel de ville 73200 Albertville	Du lundi au jeudi 8h30 – 12h00 13h30 – 17h30	Le vendredi 8h30 – 17h00	Mercredi 11/09/2019 de 14h à 17h Vendredi 27/09/2019 13h30 à 16h30
INNECY	Préfecture	Rue du 30ème régiment d'infanterie 74000 Annecy	Du lundi au vendredi de 8h45 11h00		Mardi 03/09/2019 de 8h45 à 11h Lundi 16/09/2019 de 8h45 à 11h Vendredi 04/10/2019 de 8h45 à 11h
ANNEMASSE	Antenne Région	Bât "Etoile du Sud", 5e étage 13 avenue Emile Zola 74100 Annemasse	Du lundi au yendredi de 13h30 – 17h00		Vendredi 13/09/2019 de 13h30 à 16h30 Mercredi 02/10/2019 de 13h30 à 16h30
THONON	Sous-Préfecture	21 rue du Vallon 74200 Thonon-les-Bains	Du lundi au vendredi de 8h30 -	- 11h45, sauf le mercredi	Lundi 09/09/2019 de 8h45 à 11h45 Lundi 23/09/2019 de 8h45 à 11h45

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les personnes intéressées pourront consulter le dossier et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur un registre d'enquête (version papier) mis à leur disposition aux dates et horaires d'ouverture des lieux d'enquête du lundi 2 septembre 2019 à 3h au vendred I « octobre 2019 à 17h.
Le registre dématérialiés est est également ouvert du lundi 2 septembre 2019 à 9h au vendred I « octobre 2019 à 17h sur le site https://www.registre-numerique.lr/sraddet-aura

Le public pourra également consigner ses observations par écrit et les adresser par voie numérique à l'adresse <u>sraddet-aura@mail.registre-numerique.ft</u> ou par courrier postal à Monsieur le Président de la Commission d'enquête du SRADDET et du PRPGD, Hôtel de Région, DATM, Service Aménagement et Territoires, 1 esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2, du lundi 2 septembre 2019 à 9h au vendredi 4 octobre 2019 à 17h (date de réception - cachet de la poste faisant foi).

En vue de permettre leur lecture par le public, les observations adressées par courrier postal ou voie électronique seront annexées au registre d'enquête mis à la disposition du public au siège de l'enquête (Lyon) ainsi qu'au registre dématérialisé (sraddet-aura@mail.registre-numerique.ft) dans les meilleurs délais. Par ailleurs delais les meilleurs et se seront annexées au registre dématérialisé dans les meilleurs

Sauf en cas de demande d'anonymat, toutes les contributions reçues, quelle que soit leur forme seront mises en ligne sur le site du registre dématérialisé et pourront ultérieurement être résumées, dans le rapport d'enquête ou ses annexes mises en ligne après l'enquête, avec mention du nom du contributeur et de sa Commune de résidence si ces demiers sont fournis.

Conformément à l'article R.123-12 du Code de l'Environnement, l'adresse du site où l'intégralité du dossier soumis à enquête publique peut être téléchargée a été communiquée, pour information, au Maire de chacune des Communes de, la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Un exemplaire du dossier est par ailleurs adressé sous format numérique à chaque Commune qui en fait la demande expresse.

La Commission d'enquête, ségignée par le Tribunal Administratif par décision rectificative n° £1900053/38-63-69 en date du 12 juin 2019, est composée des membres suivants : Président : Serge ALEXIS. Membres titulaires : Daniel DERORY, Marie-Paule BARDECHE, Roland DASSIN, Claude DEVES, Denise LAFFIN, Hervé MONCHAUX, Véronique BARNIER, Robert FRADIN. Suppléants : Serge MONNIER, Plerre FOUVET, Pascaline COUSIN, Odlie ROCHER.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête seront, à son issue, tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, à la Région, pendant un an à compter de la date de remise du rapport. Ces documents seront également publiés sur le site Internet de la Région.

Toutes informations sur cette enquête peuvent être obtenues auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Hôtel de Région, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Montagne, Service Aménagement et Territoires, 1 esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2, auprès de Benjamin BENOIT (benjamin.benoit@auvergnerhonealpes.fr), Responsable du service Aménagement et territoires et Chef de projet SRADDET, Elodie DELOBEL (elodie, delobel@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet transport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.catrain@auvergnerhonealpes.fr), référente du volet etransport du SRADDET, et Lionel CATRAIN (lionel.c

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SRADDET et le projet de PRPGD, éventuellement modifiés pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, seront soumis à délibération et adoptés par l'Assemblée Plénière de du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.